



**PRÉFET  
DE LA DRÔME**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction départementale de l'emploi,  
du travail et des solidarités**

**Pôle insertion sociale et politiques de solidarité  
Service Accès et maintien dans le logement**

**DATE DE SAISINE DE LA COMMISSION DE CONCILIATION :**

## I – Les termes du litige

### Objet du litige:

- Pour le parc privé et le parc social :
  - État des lieux (entrée et / ou sortie)
  - Congé / préavis
  - Charges locatives
  - Réparations incombant au bailleur ou au locataire
  - Décence du logement
  - Difficultés résultant de l'application des accords collectifs nationaux ou locaux
  - Restitution du dépôt de garantie
  
- Pour le parc privé uniquement :
  - Révision annuelle du loyer
  - Réévaluation du loyer lors du renouvellement du contrat de bail
  - Évolution du loyer des logements vacants
  - Fixation du nouveau loyer proposé au locataire dans le cadre d'un bail dit « de sortie de la loi de 1948 »
  - Complément de loyer

## II – Les parties du litige

Identité du demandeur :  Madame  Monsieur

Nom	
Prénom	
Adresse postale	
Numéro de téléphone	
Adresse de messagerie	

Qualité :

- Locataire  Mandataire  
 Colocataire  Association de locataires  
 Propriétaire

Identité de la partie adverse :  Madame  Monsieur

Nom	
Prénom	
Adresse postale (si connu)	
Numéro de téléphone (si connu)	
Adresse de messagerie (si connu)	

Qualité :

- Locataire  
 Colocataire  
 Propriétaire  
 Association de locataires

S'il y a lieu : **Gestionnaire du logement** : (Administrateur de bien ou Agence immobilière) :

Nom ou raison sociale	
Nom et Prénom du chargé de gestion	
Adresse postale	
Numéro de téléphone	
Adresse de messagerie	

### III – Le logement concerné

Location vide       Location meublée

#### Adresse complète :

nom de résidence – numéro de bâtiment ou d'entrée – numéro et nom de rue – code postal – commune

Description du logement :  Appartement       Maison

Durée d'occupation : Date d'entrée :       Date de sortie :

Location toujours en cours

## IV – Le bail

Loyer initial :

Charges actuelles :

Loyer actuel :

Dépôt de garantie :

Charges initiales :

**V – Exposé du litige** : Indication littérale du contexte et de la nature du litige

## **VI – Les pièces justificatives à produire :**

- Copie du bail
- Copie de(s) état(s) des lieux d'entrée et / ou de sortie
- Devis ou factures....
- Et tout document nécessaire à la compréhension du litige

**Commission départementale de conciliation de la Drôme  
Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités  
Site A  
33 avenue de Romans BP2108  
26 021 VALENCE Cedex  
Contact secrétariat : 04.26.52.22.77  
ddets-conciliation@drome.gouv.fr**

La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux informations figurant dans ce formulaire. Conformément aux articles 32, 39 et 40 de cette loi, les personnes auprès desquelles sont recueillies des informations nominatives sont notamment informées que :

- Les destinataires des informations collectées sont les services de la DDETS 26 habilités à instruire les dossiers et le cas échéant les membres de la commission départementale de conciliation.
- En tout état de cause, les personnes bénéficient d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui les concernent.